

SERVICE  
D'EAU POTABLE

# Tarifs 2026



# Tarifs des prestations

(Délibération du 8 décembre 2025)

Nature et description des prestations		Prix € HT	Prix facturé € TTC
<b>01</b>	<b>Consommation et Abonnements</b>		
01.1	Consommation au mètre cube – Part Ville de Creutzwald	1,53 €	1,61 € <sup>1</sup>
01.2	Contre-valeur de la redevance de prélèvement à la source (reversé à l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse)	0,099 €	0,104 € <sup>1</sup>
01.3	Contre-valeur de la redevance de performance d'eau potable (reversé à l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse)	0,035 €	0,037 € <sup>1</sup>
01.4	Redevance de Consommation d'eau potable (prélevé directement par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse)	0,40 €	0,422 € <sup>1</sup>
01.5	Abonnement Eau Potable pour un compteur DN 15	15,45 €	16,30 € <sup>1</sup>
01.6	Abonnement Eau Potable pour un compteur DN 20	15,90 €	16,77 € <sup>1</sup>
01.7	Abonnement Eau Potable pour un compteur DN 25	25,30 €	26,69 € <sup>1</sup>
01.8	Abonnement Eau Potable pour un compteur DN 30	29,55 €	31,18 € <sup>1</sup>
01.9	Abonnement Eau Potable pour un compteur DN 40	39,45 €	41,62 € <sup>1</sup>
01.10	Abonnement Eau Potable pour un compteur DN 50	54,60 €	57,60 € <sup>1</sup>
01.11	Abonnement Eau Potable pour un compteur DN 60	100,35 €	105,87 € <sup>1</sup>
01.12	Abonnement Eau Potable pour un compteur DN 60 combiné	160,35 €	169,17 € <sup>1</sup>
01.13	Abonnement Eau Potable pour un compteur DN 80	139,35 €	147,01 € <sup>1</sup>
01.14	Abonnement Eau Potable pour un compteur DN 80 combiné	189,35 €	199,76 € <sup>1</sup>
01.15	Abonnement Eau Potable pour un compteur DN 100	154,95 €	163,47 € <sup>1</sup>
01.16	Abonnement Eau Potable pour un compteur DN 100 combiné	205,80 €	217,12 € <sup>1</sup>
01.17	Abonnement Eau Potable pour un compteur DN 125	194,25 €	204,93 € <sup>1</sup>
01.18	Abonnement Eau Potable pour un compteur DN 150	204,30 €	215,54 € <sup>1</sup>
01.19	Plus-value à l'Abonnement Eau Potable pour une facturation bimestrielle	100,00 €	105,50 € <sup>1</sup>
<b>02</b>	<b>Ouverture ou clôture d'abonnement</b>		
02.1	Ouverture d'un contrat d'abonnement Particulier par reprise d'abonnement <sup>2</sup>		Gratuit
02.2	Ouverture d'un compteur et d'un contrat d'abonnement Particulier sans reprise d'abonnement <sup>23</sup>	33,33 €	40,00 € <sup>4</sup>
02.3	Ouverture d'un contrat d'abonnement Autre que Particulier par reprise d'abonnement <sup>2</sup>		Gratuit
02.4	Ouverture d'un compteur et d'un contrat d'abonnement Autre que Particulier sans reprise d'abonnement <sup>23</sup>	33,33 €	40,00 € <sup>4</sup>
02.5	Clôture d'un contrat d'abonnement Particulier avec reprise d'abonnement <sup>5</sup>		Gratuit
02.6	Clôture d'un contrat d'abonnement Particulier sans reprise d'abonnement <sup>35</sup>	33,33 €	40,00 € <sup>4</sup>

<sup>1</sup> TVA à 5,5%

<sup>2</sup> L'accès au service consiste pour l'abonné à souscrire auprès du Service Eau et Assainissement un contrat d'abonnement. Cette souscription peut se faire directement au Service Eau et Assainissement – Hôtel de la Communauté de Communes du Warndt – 1 allée Léonard de Vinci – 57150 CREUTZWALD auprès des agents du Service (bureau B3) ou par courriel ([accueil.eaux@creutzwald.fr](mailto:accueil.eaux@creutzwald.fr)).

<sup>3</sup> Nécessite le déplacement d'un agent

<sup>4</sup> TVA à 20%

<sup>5</sup> Tant que le contrat de fourniture d'eau potable n'est pas résilié, le titulaire de l'abonnement est tenu pour responsable du branchement, des consommations afférentes et des sommes dues

02.7	Clôture d'un contrat d'abonnement Autre que Particulier avec reprise d'abonnement <sup>5</sup>	Gratuit	
02.8	Clôture d'un contrat d'abonnement Autre que Particulier sans reprise d'abonnement <sup>35</sup>	33,33 €	40,00 € <sup>4</sup>
02.9	Clôture administrative d'un contrat d'abonnement (ne nécessitant pas de déplacement) <sup>5</sup>	Gratuit	
<b>03</b>	<b>Interventions diverses sur le réseau ou à domicile</b>		
03.1	Intervention d'un agent au domicile durant les heures d'ouverture du service pour fermeture ou ouverture de branchement, relevé spécial du compteur, vérification du compteur ou toute autre opération spéciale (toute heure commencée est due)	33,33 €	40,00 € <sup>4</sup>
03.2	Intervention de 2 agents au domicile durant les heures d'ouverture du service pour fermeture ou ouverture de branchement, relevé spécial du compteur, vérification du compteur ou toute autre opération spéciale (toute heure commencée est due)	54,17 €	65,00 € <sup>4</sup>
03.3	Intervention de 2 agents sur réseau durant les heures d'ouverture du service pour création d'un nouveau branchement, (toute heure commencée est due)	54,17 €	65,00 € <sup>4</sup>
03.4	PV au prix 03.1 pour intervention en dehors des heures d'ouverture du service (astreinte)	8,33 €	10,00 € <sup>4</sup>
03.5	PV aux prix 03.2 et 03.3 pour intervention en dehors des heures d'ouverture du service (astreinte)	16,67 €	20,00 € <sup>4</sup>
03.6	Fourniture de matériel pour intervention sur un branchement ou sur réseau facturée à l'abonné	/	Prix des pièces <sup>46</sup>
03.7	Intervention sur un branchement pour modification à la demande de l'abonné	/	Sur devis <sup>46</sup>
03.8	Remplacement de compteur gelé, détérioré ou disparu ou du système de relève à distance, en cas de faute avérée de l'abonné	/	Sur justificatif <sup>46</sup>
03.9	Étalonnage d'un compteur sur un banc accrédité COFRAC, y compris frais de dépose, pose et transport	/	Sur devis <sup>46</sup>

<sup>6</sup> Les tarifs des prestations réalisées (fourniture, pose...) devis sera basé sur les tarifs du marché à bons de commande pour la réalisation des travaux d'eau pour la Ville de Creutzwald en vigueur au moment de l'édition du devis et/ou sur les prix du présent document ou de prestations annexes (étalonnage, ...).